

Création d'un incitatif fiscal pour favoriser l'embauche de la main d'œuvre locale

DEMANDE

La relève demande aux instances gouvernementales de mettre en place un incitatif fiscal afin de favoriser l'embauche de la main-d'œuvre locale sur les entreprises agricoles sans limiter l'accès à l'embauche de main-d'œuvre étrangère.

ENJEUX

En plus d'être un domaine exigeant ayant des horaires parfois atypiques, il est difficile pour une entreprise agricole, particulièrement pour une entreprise de la relève, d'offrir des salaires compétitifs par rapport aux autres domaines. Face au manque de main-d'œuvre locale, les producteurs n'ont d'autre choix que de se tourner vers les travailleurs étrangers. Cependant, avec un meilleur soutien financier et des incitatifs fiscaux, il serait possible de favoriser l'embauche au niveau local.



En avril 2020, pour faire face à l'absence des travailleurs étrangers temporaires incapable de venir au Canada en raison de la pandémie, le gouvernement du Québec annonce un investissement de 45 M\$ dans la campagne *J'y vais sur le champ!* afin d'encourager les Québécois à trouver un emploi dans le secteur agricole. Bien que l'entièreté du montant ne sera pas utilisé, c'est 11 M\$ de dollars qui seront accessibles pour plus de 10 000 travailleurs expérimentés ou non. Cet incitatif a réellement aidé les producteurs dans une période de crise sans précédent.



Lors de la pandémie de Covid-19, pour faire face aux enjeux d'accessibilité à la main-d'œuvre, le gouvernement du Québec en partenariat avec le Centre d'emploi agricole avait mis en place une campagne de recrutement appelée *J'y vais sur le champ!* qui visait à inviter les Québécois n'ayant pas d'expérience de travail en agriculture à s'y trouver un emploi. Une subvention salariale était alors offerte aux personnes qui étaient recrutées. Cette campagne s'est soldée par une réussite en assignant près de 1 900 nouveaux travailleurs sur les 922 entreprises inscrites et en faisant bénéficier l'incitatif à des milliers de travailleurs déjà expérimentés, dont des travailleurs étrangers temporaires.

Création d'un incitatif fiscal pour favoriser l'embauche de la main d'œuvre locale

ENJEUX (SUITE)

Force est de constater que de telles mesures ont un impact positif sur l'implication des travailleurs québécois dans le milieu agricole. Mais il faut souligner que cette main-d'œuvre ne remplacera pas demain le travail que les travailleurs étrangers temporaires assurent depuis de nombreuses années puisqu'un manque main-d'œuvre notable est observé dans le milieu agricole.

Actuellement, il est plus facile pour certaines entreprises de faire affaire avec les travailleurs étrangers temporaires et il est important de ne pas les pénaliser. Il faut donc s'assurer que tout incitatif réfléchi pour soutenir une partie de la main-d'œuvre ne doit pas venir nuire à l'embauche d'une autre. La réduction de travailleurs étrangers temporaires aurait un impact drastique sur la capacité de production des entreprises agricoles et de plusieurs entreprises de la relève qui peuvent compter sur ces travailleurs expérimentés.

En offrant un incitatif fiscal aux producteurs ou aux travailleurs pour encourager une main-d'œuvre local, on assurerait toutefois une meilleure intégration d'une main-d'œuvre locale dans la chaîne alimentaire québécoise. L'intérêt pour l'agriculture est grandissant depuis de nombreuses années et il serait pertinent d'en faire bénéficier les entreprises québécoises.

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

Incitatif fiscal

La relève demande au gouvernement du Québec de réfléchir à un mécanisme d'incitatif fiscal qui avantagerait les entreprises agricoles et les travailleurs lors de l'embauche d'une main-d'œuvre locale.

Elle invite le gouvernement à s'inspirer de la campagne *J'y vais sur le champ!* pour présenter un incitatif qui aurait des impacts positifs sur le manque de main-d'œuvre dans le milieu agricole sans impacter l'embauche de travailleurs étrangers.